

INTERETS ET LIMITES POUR L'ENSEIGNANT DE L'UTILISATION D'UN MODELE D'EVALUATION EN TROIS PHASES

Vincent Carette

Université Libre de Bruxelles
vcarette@ulb.ac.be

Résumé. En 1997, la Communauté française de Belgique entrait dans une approche par compétences. Cette approche a amené des équipes universitaires à réfléchir sur les implications d'une telle approche sur l'évaluation des apprentissages. C'est dans ce contexte qu'une équipe a proposé un modèle d'évaluation des compétences qui se décline en trois phases. Cette communication, en se basant sur des résultats de recherches et des travaux menés avec des enseignants en fonction a comme objectif de mettre en évidence les intérêts et les limites de ce modèle. Elle permettra surtout de s'interroger sur la modification du rôle de l'enseignant en tant qu'évaluateur qu'elle entraîne. En filigrane, la question des intérêts et des limites du statut des tâches complexes lié l'approche par compétences sera interrogée.
